

Compte rendu première réunion groupe de travail Partenarial Bio-Economique 9 octobre 2009, CNPMM, Paris

La réunion a commencé par un tour de table. La liste des participants et des organismes et structures représentés à cette réunion figure en annexe de ce compte rendu (33 personnes).

Patrick Berthou a ensuite présenté le **programme halieutique de l'Ifremer** dont l'organisation repose sur une intégration entre l'observation, la recherche et l'expertise et a rappelé le cadre de la **convention Ifremer-DPMA** Plan pour une Pêche Durable et Responsable dans lequel se positionne le projet de groupe de travail partenarial bio-économique.

Alain Biseau a ensuite rappelé les **besoins en expertises bio-économiques** pour compléter le diagnostic biologique et a présenté les **demandes d'expertises** bio-économiques identifiées aux niveaux national et européen. Les engagements internationaux pris en 2002 au Sommet de Johannesburg¹ qui fixent l'objectif d'atteindre d'ici 2015 le **rendement maximum durable** pour l'ensemble des stocks halieutiques ont ensuite été exposés. La notion de rendement maximum durable a été définie et les possibilités de s'en rapprocher ont été présentées.

Suite à cette présentation, différents aspects ont été soulignés :

- les enjeux de la prise en compte de la dimension économique et la nécessité d'élargir la vision du RMD à la rentabilité des entreprises en intégrant les effets prix et la logique des entreprises de l'ensemble de la filière.
- la représentation des indicateurs de rendement (production/intensité de pêche) en plus des représentations de la production en fonction de l'intensité de pêche.
- la question de la prise en compte des comportements des acteurs économiques.

Le **projet de groupe partenarial bio-économique**, projet inclus dans la convention Plan pour une Pêche Durable et Responsable passée entre l'Ifremer et la DPMA pour la période 2009-2010 a ensuite été présenté par Claire Macher. Les objectifs de la réunion et le programme de la journée de lancement de ce projet ont été proposés. Le programme prévoyait, après la présentation de quelques exemples de modèles bio-économiques appliqués, de laisser un temps important de discussion l'après-midi dédié à l'identification des questions à traiter, des cas d'étude et des formes que peuvent prendre ce partenariat.

La question de la mesure des performances des scénarios testés et des grandeurs que l'on cherche à optimiser a été ajoutée aux points de discussion

Les **trois exemples suivants d'expérience de modélisation bio-économique** ont ensuite été présentés :

Le cas de la pêcherie de coquille Saint Jacques de la baie de Saint Briec ;

Le cas de la pêcherie de merlu du Nord ;

Le cas de la pêcherie de langoustine-merlu du golfe de Gascogne.

Les présentations ont suscité plusieurs **remarques et discussions** dont les principaux éléments sont synthétisés ici :

Représentation de la pêcherie et des processus (prise en compte de l'ensemble de l'activité des flottilles, intégration des flottilles étrangères et des différences de systèmes de gestion, prise en compte de la réactivité des acteurs économiques...)

Marché (prise en compte de l'aval de la filière, des dynamiques de marché, des mécanismes de formation des prix, des importations...)

¹ Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg

Indicateurs (définition d'indicateurs de rentabilité, quels indicateurs d'aide à l'orientation des politiques publiques, définition des grandeurs à optimiser et des indicateurs de performance des scénarios testés...)

Partenariat/Aide à la Décision (clarification des présentations et des questionnements pour permettre d'associer les pêcheurs, cadre d'utilisation des modèles bio-économique dans l'aide à la décision...)

Le terme d'aide à la décision et la question des décideurs (un seul décideur ou plusieurs) ont été discutés.

La DPMA a rappelé les besoins de s'appuyer sur ce type d'analyses bio-économiques et pas seulement sur les points de vue biologiques pour orienter les politiques publiques.

Méthodologie (questionnements à se poser dans ce type de travail: La pêche est-elle bien gérée d'un point de vue biologique ? D'un point de vue économique ? Quelles sont les retombées sociales du mode de gestion ? Comment les modèles peuvent-ils aider à la gestion ? Définition des variables, paramètres et sorties de modèles en fonction des questions posées, calibration des paramètres et passage des modèles explicatifs aux modèles prédictifs, comment modéliser le triptyque stock/flotte/marché ...)

L'après-midi a été consacrée à la **discussion entre les partenaires** autour des questions suivantes :

1. Identification par les partenaires des scénarios à tester qui vont dans le sens du RMD
2. Choix de quelques applications à traiter en partenariat
3. Discuter les formes du partenariat et les modalités de son organisation

Le premier point de discussion sur l'identification des problématiques, des questions d'intérêt selon les partenaires a soulevé la problématique des AMP et plus largement de la gestion spatiale et de la gestion de l'effort.

Cette discussion était destinée à faire émerger les grands types de scénarios à tester liés aux enjeux actuels mais les participants ont jugé que la définition de scénarios à tester ne devait pas être déconnectée des cas d'application. Il a donc été décidé que ces discussions devaient ensuite se conduire pour chaque cas d'étude pour définir les mesures spécifiques à tester.

Discussion sur le choix des cas d'étude

Il a été décidé que le travail de réflexion méthodologique sur les approches bio-économiques devait s'appuyer sur trois cas d'étude différenciés pour faire émerger les différentes questions méthodologiques spécifiques au cas d'étude ou transversales. Compte tenu de la durée du projet, les cas proposés correspondaient à des cas sur lesquels il existait des données disponibles et sur lesquels des travaux étaient déjà conduits.

Les cas d'étude envisagés ont été soumis à la discussion. Il s'agit:

- **D'un cas Méditerranée:** pêche de merlu en Méditerranée
- **D'un cas Manche:** pêche de coquille Saint Jacques baie de Saint-Brieuc
- **D'un cas golfe de Gascogne :** pêcheries mixtes du golfe de Gascogne

Le choix de ces différents cas d'application était destiné à permettre de représenter les différentes façades, d'aborder différentes problématiques de gestion, de représenter la diversité des interactions et des types de pêche et de tester la reproductibilité des méthodes sur différents cas plus ou moins documentés. Ces cas concernent par ailleurs la gestion d'espèces commercialement importantes en France.

Le Comité Régional de Languedoc Roussillon a manifesté son intérêt pour le cas d'étude sur la pêche de merlu en Méditerranée. Il a également relayé l'intérêt porté à ce cas d'étude par l'AMOP qui ne pouvait être présente à cette réunion mais qui avait fait porter son message par le Comité. Le merlu de méditerranée est un stock partagé entre la France et l'Espagne.

Le cas de la pêche de Coquille Saint-Jacques de la baie de Saint Brieuc a été également adopté. Il doit être élargi à l'ensemble de l'activité des flottilles impliquées dans cette pêche et à la prise en compte de l'aval de la filière et du caractère saisonnier de cette activité.

Le cas golfe de Gascogne est également apparu intéressant. Il sera limité dans ce cadre aux espèces démersales évaluées par le CIEM. Le groupe s'intéressera particulièrement aux questions de typologie des flottilles et de la prise en compte des autres flottilles étrangères et à la question des indicateurs de performance des scénarios (transversale à tous les cas d'étude).

Sur le golfe de Gascogne, un autre projet de la convention PPDR piloté par Stéphanie Mahévas s'intéressera à la pêche d'anchois en utilisant les approches spatialisées permises par l'outil ISIS FISH.

Il a été demandé que soient recensés, pour chaque cas, les modèles existants.

Organisation pratique de la réalisation de ces trois cas d'étude.

Un fonctionnement par **sous-groupe cas d'étude** a été retenu. Ainsi pour chacun des sous-groupes une réunion est à prévoir **courant janvier** autour de la représentation de la pêche : flottilles modélisées, espèces modélisées, scénarios. Le lieu des réunions est à fixer mais il sera décidé de sorte qu'il permette aux acteurs locaux qui le souhaitent d'assister facilement à la réunion du groupe cas d'application qui les concernent (Cas Coquille : réunion en Nord-Bretagne, Cas merlu Méditerranée : Sète/Marseille ?, Cas golfe de Gascogne : Lorient ? Nantes ?).

La DPMA a précisé qu'elle sera représentée aux réunions de chacun des sous groupes.

Le CNPMM participera également aux sous-groupes.

Parallèlement certaines personnes du groupe pourront apporter leur concours transversal sur les questions méthodologiques identifiées lors de la discussion (prise en compte des dynamiques de flottille, prise en compte du marché, données et prise en compte des flottilles étrangères, état de l'art, typologie des modèles existants). Une partie du travail conduit en parallèle des sous-groupes consistera à réaliser une revue des modèles existants et des questions auxquels ils permettent de répondre au regard des questions identifiées

Une **réunion plénière** aura lieu en **mars** prochain pour faire état des avancements par sous-groupe et discuter les points méthodologiques transversaux.

NB : Les présentations powerpoint de la réunion de lancement et les informations relatives à ce projet seront mises en ligne prochainement, l'adresse du lien sera alors diffusée à l'ensemble des participants.

Le programme de travail par sous-groupe doit être précisé et diffusé.

Participants à la réunion de lancement du Groupe de travail Partenarial bio-économique. 9 octobre 2009, CNPMEM, Paris

Prénom NOM	Organisme
Caroline MANGALO	CNPMEM
Delphine CIOLEK	CNPMEM
Marc GHIGLIA	UAPF
Julien LAMOTHE	ANOP
Henri GRONZIO	CRPMEM LR
Aurélie CARRIE	CRPMEM LR
Clotilde GUYOT	CRPMEM LR
Anthony VIERA	CRPMEM Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Laure ROBIGO	CLPMEM Paimpol
Florian SOISSON	Compagnie des Pêches Saint Malo
Maiwenn RICHARD	CRPM BN
Patrice CHASSET	DPMA Mission des affaires scientifiques
Charles GUIRRIEC	DPMA Bureau Economie des Pêches
Catherine GERARD	DPMA Sous-direction Aquaculture et Economie des Pêches
Delphine LEGUERRIER	DPMA Bureau des affaires européennes et internationales
Francis LALOE	IRD
Christian MULLON	IRD
Laurent BARANGER	RICEP/Université de Nantes
Katia FRANGOUEDES	UBO
Marjolaine FRESARD	UBO
Haja RAZAFIMANDIMBY	UBO
Mathieu MERZEREAUD	UBO
Michel BERTIGNAC	IFREMER
Patrick BERTHOU	IFREMER
Alain BISEAU	IFREMER
Fabienne DAURES	IFREMER
Spyros FIFAS	IFREMER
Olivier GUYADER	IFREMER
Claire MACHER	IFREMER
Stéphanie MAHEVAS	IFREMER
Paul MARCHAL	IFREMER
Lionel PAWLOWSKI	IFREMER
Youen VERMARD	IFREMER